

Imprimé 2065 du 11/04/2025

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes					
Déclaration néante					
Si PME innovantes					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)					
A ADRESSES DE L'ENTREPRISE					
adresse du siège social					
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :					
Adresse de messagerie					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère					
B ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
Activités exercées		Commerces de détail de charbons et			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?	OUI	Si oui, nom du logiciel utilisé :		ISACOMPTA CONNECT	
ECF		Désignation du prestataire			
Nom et adresse du comptable		Salarié/Indépendant :		I	Tél : 0565232230
A G C du Lot 0430 Avenue Jean Jaures CS60199 46000 CAHORS					
Nom et adresse du conseil		Salarié/Indépendant :			Tél :
Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné		n° d'agrément			
Visa : CGA		Viseur conventionné			

Imprimé 2065 du 11/04/2025

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS									
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION									
1 Résultat fiscal									
Bénéfice imposable au taux normal								8 433	
Bénéfice imposable à 15 %								42 500	
Déficit								0	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %								0	
2 Plus-values									
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%									
Plus-values à long terme au taux de 19%									
Autres Plus-values imposables au taux de 19%									
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%									
Plus-values exonérées art. 238 quindecies									
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches									
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies			Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A			Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A			
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A			Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies			Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies			
Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies			Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies			Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies			
Société d'investissements immobiliers côtée			Autres dispositifs			Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%					
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer									
Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI									
D IMPUTATIONS									
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)									
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.									
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)									
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %									

Imprimé 2065BIS du 11/04/2025

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065										
								Formulaire néant		X
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.										
- Payées par la société elle-même								(a)	4 600	
- Payées par un établissement chargé du service des titres								(b)		
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)								(c)		
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								(d)		
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)								(e)		
								(f)		
								(g)		
								(h)		
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%								(i)	4 600	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%								(j)		
7. Montant des revenus répartis								total (a à h)		4 600
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) -- SARL - tous les associés ; -- SCA - associés gérants ; -- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; -- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société								
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montants des sommes versées :							
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6				
			Indemnités forfaitaires 5	Rembours-ements 6	Indemnités forfaitaires 7	Rembour-sements 8				
Associé CUQUEL Bernard 0000 Lieu dit les Vignals 46800 LENDOU-EN-QUERCY	464	2024	30 000							
K DIVERS										
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)										
Adresses des autres établissements										
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)									
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages									
MVLT imposées à				0%	15%	19%				
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice										
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice										

MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS			
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus fiscaux, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus fiscaux, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

Imprimé 2050 du 11/04/2025

2050 - BILAN ACTIF					
					Formulaire néant
	N				
	Brut		Amortissements, provisions		Net
Capital souscrit non appelé	(I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial(1)	AH	9 000	AI		9 000
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Immobilisations corporelles					
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	17 229	AS	16 920	308
Autres immobilisations corporelles	AT	89 246	AU	58 798	30 449
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
Immobilisations financières (2)					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD	4 620	BE		4 620
Prêts	BF	5 000	BG		5 000
Autres immobilisations financières	BH		BI		
TOTAL	(II) BJ	125 095	BK	75 718	49 377
ACTIF CIRCULANT					
Stocks					
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens	BN		BO		
En cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	43 296	BU		43 296
Avances et acomptes versés sur commande	BV		BW		
Créances					
Clients et comptes rattachés(3)	BX	272 036	BY		272 036
Autres créances(3)	BZ	4 970	CA		4 970
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
Divers					
Valeurs mobilières de placement	CD		CE		
dont actions propres					
Disponibilités	CF	86 721	CG		86 721
COMPTES DE RÉGULARISATION					
Charges constatées d'avance(3)	CH	2 839	CI		2 839

TOTAL				(III)	CJ	409 862		CK		409 862	
Frais d'émission d'emprunts à étaler				(IV)	CW						
Primes de remboursement des obligations				(V)	CM						
Écarts de conversion actif				(VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL				(I à VI)	CO	534 957		1A	75 718		459 239
Renvois	(1) dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP			(3) part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété		Immobilisations		Stocks		Créances					

Imprimé 2051 du 11/04/2025

2051 - BILAN - PASSIF avant répartition							
Formulaire néant							
Capitaux propres					Exercice N		
Capital social ou individuel (1)		(Dont versé	46 400	)	DA	46 400	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB		
Ecart de réévaluation (2)		(dont écart d'équivalence	EK		)	DC	
Réserve légale (3)					DD	9 950	
Réserves statutaires ou contractuelles					DE		
Réserves réglementées (3)		(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1		)	DF	
Autres réserves		(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	EJ		)	DG	177 743
Report à nouveau					DH		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	39 108	
Subventions d'investissement					DJ		
Provisions réglementées					DK		
TOTAL (I)					DL	273 202	
Autres fonds propres							
Produit des émissions de titres participatifs					DM		
Avances conditionnées					DN		
TOTAL (II)					DO		
Provisions pour risques et charges							
Provisions pour risques					DP		
Provisions pour charges					DQ		
TOTAL (III)					DR		
Dettes (4)							
Emprunts obligataires convertibles					DS		
Autres emprunts obligataires					DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	51 117	
Emprunts et dettes financières divers		(Dont emprunts participatifs	EI		)	DV	799
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	111 826	
Dettes fiscales et sociales					DY	19 018	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		
Autres dettes					EA	3 278	
Compte régul.							
Produits constatés d'avance (4)					EB		
TOTAL (IV)					EC	186 037	
Écarts de conversion passif					(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	459 239	
Renvois							
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital					1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)					1C	
	Écart de réévaluation libre					1D	
	Réserve de réévaluation (1976)					1E	
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme					EF		

(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	149 356
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

Total des charges financières (VI)	GU	1 047
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	GV	-930
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW	47 531

Imprimé 2053 du 11/04/2025

2053 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)									
								Formulaire néant	
								Exercice N	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion						HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital						HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)						HD		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)						HE	450	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital						HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)						HH	450	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)							HI	-450	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)							HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)							HK	7 973	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)							HL	2 393 665	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)							HM	2 354 557	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)							HN	39 108	
Renvois									
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme						HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières						HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						1G		
(3)	Dont crédit-bail mobilier						HP	17 249	
	Dont crédit-bail immobilier						HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées						1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées						1K		
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)						HX	850	
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)						RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)						RD		
(9)	Dont transferts de charges						A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)						A2		
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS)						A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)						A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)						A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles:								
	facultatives		A6		obligatoires		A9		
	dont cotisations facultatives Madelin						A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)						HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					Exercice N			
						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
CHEQUE NO : 0000219 AMENDE							450		

(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Imprimé 2054 du 11/04/2025

2054 - IMMOBILISATIONS										
Formulaire néant										
CADRE A : IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
Incorporelles										
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	9 000	KE		KF	
Corporelles										
Terrains					KG		KH		KI	
Constructions	Sur sol propre				KJ		KK		KL	
	Dont composants : L9									
	Sur sol d'autrui				KM		KN		KO	
	Dont composants : M1									
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				KP		KQ		KR	
	Dont composants : M2									
Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	17 229	KT		KU	
Dont composants : M3										
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				KV	28 628	KW		KX	
	Matériel de transport				KY	32 265	KZ		LA	23 954
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	4 399	LC		LD	
	Emballages récupérables et divers				LE		LF		LG	
Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
Avances et acomptes					LK		LL		LM	
TOTAL III					LN	82 521	LO		LP	23 954
Financières										
Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P	4 620	1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières					1T	5 000	1U		1V	
TOTAL IV					IQ	9 620	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	101 141	0H		0J	23 954

CADRE B: IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
Incorporelles									
Frais d'établissement et de développement		TOTAL II		CO		DO		D7	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL III		LV		LW	9 000	1X	
Corporelles									
Terrains		IP		LX		LY		LZ	
Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	17 229	ML	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	28 628	MO	
	Matériel de transport	IV		MP		MQ	56 219	MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	4 399	MU	
	Emballages récupérables et divers	IX		MV		MW		MX	
Immob. corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
TOTAL III		IY		NG		NH	106 475	NI	
Financières									
Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W	
Autres participations		10		0X		0Y		0Z	
Autres titres immobilisés		11		2B		2C	4 620	2D	
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	5 000	2G	
TOTAL IV		13		NJ		NK	9 620	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		OK		OL	125 095	OM	

Imprimé 2054BIS du 11/04/2025

2054 Bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
						Formulaire néant	X
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col.2)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col.1 - col.2) - col. 5	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amor- tissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice		
			Montants des suppléments d'amor- tissement	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés			
1	2	3	4	5	6		
1 Concessions, brevets et droits similaires							
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat. et out.industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
10 TOTAUX							
CADRE B							
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL							
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE							
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RESULTAT DE L'EXERCICE						-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE						=	

Imprimé 2055 du 11/04/2025

2055 - AMORTISSEMENTS									
Formulaire néant									
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Construc-tions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Installations gales, agenc. et aménag.	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage		PZ	16 454	QA	466	QB		QC	16 920
Autres immob. Corporelles	Inst.gales, agenc., aménagements divers	QD	28 628	QE		QF		QG	28 628
	Matériel de transport	QH	21 580	QI	4 600	QJ		QK	26 180
	Mat. Bureau inform. Mobilier	QL	3 356	QM	633	QN		QO	3 989
	Emballages récup. et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	70 019	QV	5 699	QW		QX	75 718
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	70 019	OP	5 699	OQ		OR	75 718

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables			DOTATIONS						
			Différentiel de durée et autres 1		Mode dégressif 2		Amortissement fiscal exceptionnel 3		
Frais d'établissement			M9		N1		N2		
Fonds commercial			RP		RQ		RR		
Autres immobilisations incorporelles			N7		N8		P6		
TOTAL I			RW		RX		RY		
Terrains			Q2		Q3		Q4		
Construc- tions	Sur sol propre		Q9		R1		R2		
	Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		
	Inst. gales, agenc. et am.		S5		S6		S7		
Inst. techniques mat. et outillage			T3		T4		T5		
Autres immob. corporelles	Inst.gales, agenc, am. divers		U1		U2		U3		
	Matériel de transport		U8		U9		V1		
	Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		
	Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		
TOTAL II			X2		X3		X4		
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III			NL						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			NP		NQ		NR		
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP + NQ + NR)							NW		
Immobilisations amortissables		REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Différentiel de durée et autres 4		Mode dégressif 5		Amortissement fiscal exceptionnel 6			
Frais d'établissement		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q5		Q6		Q7		Q8	
Construc- tions	Sur sol propre	R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am.	S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst.gales, agenc, am. divers	U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS + NT + NU)								NY	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW + NY)								NZ	

CADRE C					
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmen- tations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations			SP		SR

Imprimé 2056 du 11/04/2025

2056 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN								
Formulaire néant								X
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1		Augmentations Dotations de l'exercice 2		Diminutions Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées								
Provisions pour reconstit. des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
Provisions pour investissements (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	
Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI	
Amortissements dérogatoires (*)	3X		TM		TN		TO	
Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
(*) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
Provisions pour risques et charges								
Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F		5H		5J		5K	
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	

Provisions pour dépréciation									
sur immobi- lisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
	- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
	- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	- autres immobilisations financières	06		07		08		09	
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
Autres provisions pour dépréciation		6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation				UE	UF			
	- financières				UG	UH			
	- exceptionnelles				UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								IO	

Détail des provisions pour hausse des prix	Montant au début de l'exercice	Augmen-tations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Libellé 1	2	3	4	5

Détail des autres provisions réglementées	Montant au début de l'exercice	Augmen-tations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Libellé 1	2	3	4	5

Détail des provisions pour impôts	Montant au début de l'exercice	Augmen-tations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Libellé 1	2	3	4	5

Détail des autres provisions pour risques et charges	Montant au début de l'exercice	Augmen-tations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Libellé 1	2	3	4	5

Détail des provisions pour dépréciation sur autres immobilisations financières	Montant au début de l'exercice	Augmen-tations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Libellé 1	2	3	4	5

Détail des autres provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice	Augmen-tations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Libellé 1	2	3	4	5

Imprimé 2057 du 11/04/2025

2057 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE												
										Formulaire néant		
CADRE A : ÉTAT DES CRÉANCES					Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ												
Créances rattachées à des participations					UL		UM		UN			
Prêts (1) (2)					UP	5 000	UR		US	5 000		
Autres immobilisations financières					UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT												
Clients douteux ou litigieux					VA							
Autres créances clients					UX	272 036		272 036				
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie		(	Provision pour dépréciation antérieurement constatée	uo	)	Z1						
Personnel et comptes rattachés					UY							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM							
	Taxe sur la valeur ajoutée				VB	4 970		4 970				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN							
	Divers				VP							
Groupe et associés (2)					VC							
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR							
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					VS	2 839		2 839				
TOTAUX					VT	284 845	VU	279 845	VV	5 000		
RENOIS												
(1) Montant des	- prêts accordés en cours d'exercice				VD							
	- remboursements obtenus en cours d'exercice				VE							
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					VF							

CADRE B : ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y			
Autres emprunts obligataires (1)		7Z			
Emprunts et dette auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG			
	à plus d'1 an à l'origine	VH	51 117	14 435	36 682
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	111 826	111 826	
Personnel et comptes rattachés		8C	2 767	2 767	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 452	1 452	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 601	1 601	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	383	383	
	Obligations cautionnées	VX			
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	12 814	12 814	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J			
Groupe et associés (2)		VI	799	799	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 278	3 278	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		ZZ			
Produits constatés d'avance		8L			
TOTAUX		VY	186 037	VZ149 356	36 682
RENVOIS					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	14 196	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	

Imprimé 2058A du 11/04/2025

2058 A - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL												
											Formulaire néant	
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WA	39 108		
Rémunération du travail (entreprises à l'IR) :												
- de l'exploitant ou des associés											WB	
Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-contre)	WD		Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE		XE	2 552			
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	2 169	Taxe sur les véhicules de sociétés (entreprises à l'IS)			WG	383					
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option)	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB	)					
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX		XW	450			
Amendes et pénalités	WJ	450	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ						
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI											XY	
Impôt sur les sociétés											I7	8 483
Quote-part (	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209B du CGI		L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8				
			- imposées au taux de 0%					ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs		- Plus-values nettes à court terme					WN				
			- Plus-values soumises au régime des fusions					WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)											XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	(dont:	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)				SU		WQ	850			
		Zones d'entreprises (activité exonérée)				SW						
		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro				M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3	
TOTAL I										WR	51 443	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.											WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											WU	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV	
		- imposées au taux de 0%				WH	
		- imposées au taux de 19%				WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19%					I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée					WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales. Produit net des actions et parts d'intérêts :		(	Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2A	)	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX		
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer.					ZY	
	Majoration d'amortissement					XD	
	Abattement sur bénéfices et exonérations						
	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2		XF		
	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)		L5				
	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208 C)		K3				
	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA				
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		0V				
	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		1F				
	Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)		XC				
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP				
	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB				
France Ruralités Revitalisation - (FRR) (44 quindecies A)		HT					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé							
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)		X9		XG	510		
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA					
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB					
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC					
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD					
Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH					
Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI					
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL					
Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II			XH	510	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	50 933				
	déficit (II moins I)			XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprise à l'IS)		ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) (détail sur le tableau 2058-B)				XL			
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	50 933	XO	

RÉSULTAT FISCAL, Détail des divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Dépenses de mécénat (dons ouvrant droit à réduction)	850

RÉSULTAT FISCAL, Détail des divers à déduire	
Libellé	Montant
Réduction d'impôt au titre du mécénat	510

Imprimé 2058B du 11/04/2025

2058 B - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES				
				Formulaire néant
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés			ZT	1 672
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges	8X		8Y	
Provisions pour dépréciation				
Total des provisions pour dépréciation	9D		9E	
Charges à payer				
Total des provisions pour charges à payer	9K		9L	
TOTAUX (YN = ZV à 9K) et (YO = ZW à 9L) reportés au tableau 2058-A ligne W1 pour YN et ligne WU pour YO	YN		YO	
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice	

Imprimé 2058C du 11/04/2025

2058 C - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS									
									Formulaire néant
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'IS)									
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie						0C		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie						0D	33 629	
	Prélèvements sur les réserves						0E		
	TOTAL I						0F	33 629	
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves				- Réserve légale		ZB		
					- Autres réserves		ZD	29 029	
	Dividendes				ZE	4 600			
	Autres répartitions				ZF				
	Report à nouveau				ZG				
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)				TOTAL II		ZH	33 629	
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N	
ENGAGEMENTS									
- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)					J7	114 938	)	YQ	72 640
- Engagements de crédit-bail immobilier								YR	
- Effets portés à l'escompte et non échus								YS	
DÉTAILS DES POSTES									
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-Traitance						YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		)	XQ	8 964
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	3 975	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES	196	)	ST	119 670
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052						ZJ	132 609	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE						YW	1 301	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits énergétiques)				ZS		)	9Z	30 712
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052						YX	32 013	
T.V.A.									
- Montant de la T.V.A. collectée						YY	483 720		
- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	453 842		
DIVERS									
- Montant brut des salaires						0B	11 513		
- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition						0S			
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société						ZK			
Numéro de centre de gestion agréé	XP		Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH			

RÉGIME DE GROUPE									
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		plus-values à 15%	JK		plus-values à 0%	JL		
			plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
Groupe : résultat d'ensemble	JD		plus-values à 15%	JN		plus-values à 0%	JO		
			plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
1 pour société mère - 2 pour filiale			JH		N° SIRET de la société mère			JJ	

Imprimé 2059A du 11/04/2025

2059 A - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES								
							Formulaire néant	X
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Immobilisations								
N°	Nature	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle	
0								
B - PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES			Qualification fiscale des PV ou MV réalisées					
Immobilisations (le N° renvoie au cadre A)			Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19%	
N°	Prix de vente	Montant global de la PV ou MV		19%	15% ou 12,8%	0%		
0								
Autres éléments								
Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés								
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés								
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale								
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement								
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice								
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme								
Divers :								
TOTAL : Plus ou moins-value nette								
Cadre A : + ou - value nette à court terme			A	B			C	
Cadre B : + ou - value nette à long terme								
Cadre C : autres plus values taxables à 19%								

Autres éléments : divers	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19%
		19%	15% ou 12,8%	0%	

Imprimé 2059B du 11/04/2025

2059 B - AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT									
Formulaire néant									X
A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)									
Origine			Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer			
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie								
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)								
	sur 10 ans								
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)								
	TOTAL 1								
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer			
	sur 3 ans au titre de	N - 1							
		N - 2							
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art 39. quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI) (à préciser : () au titre de :	N - 1							
		N - 2							
		N - 3							
		N - 4							
		N - 5							
		N - 6							
		N - 7							
		N - 8							
	N - 9								
	TOTAL 2								
B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors d'opérations de fusion ou d'apport									
de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)				d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)					
Origine des plus-values		date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer			
TOTAL									

Imprimé 2059C du 11/04/2025

2059 C - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
					Formulaire néant	X
Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15% ou 12,8%						
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)						
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)						
I- SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLТ de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8%		
1		2	3	4		
Moins-values nettes		N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)		N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
		N - 10				
II- SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice à 15% ou à 19%	Imputation sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19% ou 15%	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice			
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes		N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N 8					
	N-9					
	N-10					

Imprimé 2059D du 11/04/2025

2059 D - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS						
Formulaire néant						X
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		Taxées à 10%	Taxées à 15%	Taxées à 18%	Taxées à 19%	Taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélè- vements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5*, 6*, 7* alinéas de l'art.39-1-5* du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		donnant lieu à un complément d'impôt	ne donnant pas lieu à un complément d'impôt			

Imprimé 2059E du 11/04/2025

2059 E - DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE					
				Formulaire néant	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I	Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Vente de produits fabriqués, prestations de services et marchandises			OA	2 392 042	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés			OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante			OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges			OT		
Total 1			OX	2 392 042	
II	Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quote-part de résultat sur opérations faites en commun)			OH	1 506	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation			OE		
Subventions d'exploitation reçues			OF		
Variation positive des stocks			OD	31 999	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation			XT		
Total 2			OM	33 505	
III	Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats			ON	2 171 106	
Variation négative des stocks			OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances			OR	90 971	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			OS	26 097	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée			OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-part de résultat sur opérations faites en commun			OW	4 866	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée			OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante			OY		
Total 3			OJ	2 293 039	
IV	Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée			Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	132 508
V	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).			SA	132 508	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono-établissement au sens de la CVAE			EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)			GX	2 392 042	
Effectifs au sens de la CVAE			EY	1	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX		
Période de référence	du	01/01/2024	au	31/12/2024	
Date de cessation			HR		

VI		DÉCLARATION DES EFFECTIFS	
Effectifs moyens du personnel		YP	1
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	

Imprimé 2059F du 11/04/2025

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL										2059F
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)										
Formulaire néant										
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes		P3				
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes		P4	464			
Total des lignes P1 + P2		P5	1	Total des lignes P3 + P4		P6	464			
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :										
Forme juridique				Dénomination						
Numéro SIREN				Nombre de parts				% de détention		
Adresse (N°, type et libellé voie)										
Code Postal				Commune				Pays		
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :										
Titre :	Nom de famille	CUQUEL			Prénom(s)	CUQUEL				
Nom d'usage		Bernard		Nb de parts ou actions		464		% de détention		100,00
Naissance										
Date		25/12/1961		N° Département		46		Commune		CASTELNAU MONTRATIER-SAINTE AL
Adresse (N°, type et libellé voie)		0000 Lieu dit les Vignals								
Code Postal		46800		Commune		LENDOU-EN-QUERCY			Pays FR	
Titre :	Nom de famille				Prénom(s)					
Nom d'usage				Nb de parts ou actions				% de détention		
Naissance										
Date				N° Département				Commune		Pays
Adresse (N°, type et libellé voie)										
Code Postal				Commune					Pays	

Imprimé 2059G du 11/04/2025

2059 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital (1))								
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise				P5		Formulaire néant		X
Forme juridique			Dénomination					
Numéro SIREN (si société établie en France)					% de détention			
Adresse								
Code Postal			Commune			Pays		

(1) Pour l'obligation spécifique de déclaration, par certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises, **avant le 31 mai 2001**, des filiales et participations détenues au 30 avril 2001, seules les détentions supérieures à 50 % doivent être mentionnées.

Imprimé 2069RCI du 11/04/2025

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE						2069RCI	
Au titre d'un exercice ou d'une année civile							
						Néant	
						PME au sens communautaire	
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)							
						Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)							
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE							
1.1 Crédits d'impôts							
Crédit d'impôt				Montant			
MEC				510			
1.2 Réduction d'impôt en faveur du mécénat (complément)							
- Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE							
- Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris							
- Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME							
1.3 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)							
						Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte						1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail						3	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés						5	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE							
Crédit d'impôt				Montant			
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM							
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)							
III - CAS PARTICULIERS							
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N					Montant		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois					Montant		
Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts							
IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux							
Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie	
		n° SIREN ou RNA	Nom et adresse	n° SIREN ou RNA	Nom et adresse		

Imprimé CALC219BF4 du 11/04/2025

CALC219BF4 - TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS Détermination des bénéfices soumis au taux réduit (art 219 b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)		
Adresse du siège social si différente		
I - Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	50 933
b	Dont plus-value à court terme	
c	Déficits ou amortissements relevant du régime des plus-values à long terme	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - 1	
f	Dont moins-value à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	
II Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120€ x durée de l'exercice en mois/12	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42 500
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - 1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - 1	
Total lignes h à k		42 500
l	III Bénéfices soumis au taux normal (a - c - h - i)	8 433
m	IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d - j - k)	

Imprimé CA18CHAPAY du 11/04/2025

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER (ca18chapay)	
CHARGES À PAYER	MONTANT
OD Clôture Emprunt PRET 08862675 100000? - 088626	25
FNP AGC SOCIALE 4T22 non prov AGC SOCIAL 4EME TRIMESTRE 2022	184
FNP FRAIS BQ FRAIS BANCAIRE 4T2024	547
solde compta 2022 SOLDE 2022 NON FACTURE	500
Facture à recevoir FNP EDF 20%	5
Facture à recevoir FNP EDF 5,5%	3
Facture à recevoir FNP AGC SOCIAL 4EME TRIM 2024	297
Pers. Charges à payer CP 2024	1 447
Org.soc. Charges à payer CP 24	224
PROV FORM CONTINUE A PAYE 21 7129.52*1.05%-2021	90
PROV TAXES GNR 4T2024 PROV TAXES GNR 4T2024	11 375
PROV TAXE APP A PAYER 2023 7129.52*0.68/100-2021	48
Etat Charges à payer CFE 2024	1 301
OD Clôture Emprunt PRET 08862675 100000? - 088626	21
INTERETS COURUS A PAYER com interv int deb bpo	43

Imprimé CA20CHAAVA du 11/04/2025

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (ca20chaava)				
Libellé	Date Période	Montant de la charge		
		d'exploitation	financière	exceptionnelle
OD Charges Loy. CAMION CITERNE 7500L		1 159		
OD Charges Ass. CAMION CITERNE 7500L		42		
OD Charges Loy. LOA C4		50		
CCA Assurances Charges constatées d'avance		1 588		